



Madame, Monsieur,

Les établissements et services du pôle enfance vont ré ouvrir leurs portes. Toutefois nous savons que le département de la Nièvre est classé rouge (pour le moment, couleur susceptible d'évoluer) ce qui nous engage à continuer à être vigilant et à penser cette ouverture de manière progressive.

Au travers des comptes rendu de vos échanges téléphoniques avec les éducateurs de vos enfants, j'ai noté qu'un certain nombre d'entre vous témoignent d'un peu de lassitude, de quelques difficultés dans la gestion de la vie quotidienne. L'Association soucieuse de votre bien être a validé la reprise d'accompagnement sur ses établissements pour les plus jeunes. Cependant, cette dernière opte pour un accueil en plusieurs phases, votre santé et celle de vos enfants restant sa priorité absolue.

Je viens par ce courrier partager avec vous notre stratégie.

Concernant les gestes barrières : les professionnels porteront un masque tout au long de leur intervention auprès de votre enfant. Nous disposons de gel hydro alcoolique. Les espaces de vie et les véhicules seront désinfectés chaque matin avant l'arrivée des équipes et des enfants. Nous devrions être prochainement équipés de thermomètre sans contact qui nous permettront de prendre la température de chaque jeune avant qu'il nous soit confié. En attendant nous vous demanderons de vérifier la température de votre enfant chaque matin. Pour la sécurité de chacun, un jeune présentant de la fièvre restera au domicile familial.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les enfants, nous savons que cela serait fort compliqué pour un grand nombre.

A partir du **lundi 4 Mai**, les professionnels jusqu'alors mobilisés sur les structures adultes vont regagner le pôle enfance.

Une partie d'entre vous ont donné leur accord pour que les professionnels effectuent des visites à domicile. Ils proposeront aux jeunes un temps d'accompagnement qui permettra une reprise de contact pour votre enfant et pour vous, de bénéficier d'un temps de répit. Ces visites à domicile vous seront proposées jusque fin mai. Le nombre et la fréquence seront à définir entre vous et le professionnel qui les assurera.

A partir du **lundi 11 Mai**, quinze enfants au maximum sur un même temps (selon directives présidentielles), seront accueillis à la journée à l'IME et au CME. Nous mettrons en place un transport individuel ou au plus pour 2 enfants, jusqu'à votre domicile. De cette façon nous visons à respecter au maximum les consignes de sécurité sanitaire.

Les horaires d'accueil sur l'établissement seront les suivant : 9h00/16h00. La présence d'un parent au domicile au départ et à l'arrivée de l'enfant est obligatoire. L'horaire de ramassage au domicile vous sera précisé dans la semaine.

Les enfants déjeuneront sur leurs espaces de vie. Nous éviterons les regroupements au réfectoire.

Ces accueils de jour se poursuivront jusqu'à la fin du mois de Mai.

A l'issue de cette période, l'Association étudiera en fonction de l'évolution de la crise sanitaire la réouverture des internats.

Je tiens à vous assurer que nous nous préparons au mieux à accueillir les jeunes. Je souhaite également préciser que je respecterai votre choix quant au retour ou non de votre enfant dans les semaines à venir.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.

Le 4 Mai 2020, La Directrice : Isabelle MARILLIER